

Department of Foreign Affairs
and International Trade



Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

The Deputy Minister for Foreign Affairs certifies that this is a true copy of the *Second Additional Protocol between the Government of Canada and the Government of the Republic of Chile*, done at Ottawa on October 25, 2001, the original of which is deposited in the Treaty Archives of the Government of Canada.

Le sous-ministre des Affaires étrangères certifie que la présente est une copie conforme du *Deuxième Protocole Supplémentaire au traité de libre échange entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République du Chili*, fait à Ottawa, le 25 octobre 2001, dont l'original se trouve déposé au greffe des traités du gouvernement du Canada.